

Face au risque d'une seconde vague, les entreprises sont-elles prêtes ?



"On est prêt à affronter" une reprise de l'épidémie, "on a les stocks de masques", assurait le Medef il y a quelques jours au micro de Franceinfo. Face à la recrudescence des cas dans les pays voisins, plane l'inquiétude d'une seconde vague de coronavirus. Selon les dernières données publiées par Santé publique France (SPF), la France a enregistré 3 376 nouvelles contaminations Covid-19 du samedi 1er au lundi 3 août, soit en moyenne plus de 1 100 cas supplémentaires par jour. A date, déjà 239 communes françaises imposent d'ailleurs le port du masque à l'extérieur.

Pour beaucoup d'entreprises, dont certaines se sont retrouvées à l'arrêt complet pendant plusieurs semaines, un deuxième épisode épidémique serait synonyme de faillite. Selon la dernière enquête menée par le **Syndicat des indépendants (SDI)** entre le 20 et le 26 juin 2020, 30 % des TPE étaient en urgence absolue et confrontées au "risque de ne pas terminer l'année", indique **Marc Sanchez**, secrétaire général du SDI.

Pourtant, ce n'est pas faute d'investissements. Pour espérer rouvrir suite au déconfinement, les sociétés ont dû se plier à un protocole sanitaire très précis. Entre réorganisation de l'espace de travail, approvisionnement en masques, mise en place de signalétiques pour éviter l'encombrement des couloirs, ou encore des parois de plexiglas pour séparer les bureaux, le respect des mesures sanitaires était la priorité des entreprises.

Des entreprises équipées

Ainsi, les fournisseurs ont vu la demande exploser pour ces produits. En témoignent Pierre et François Chantriaux, deux frères patrons de la société Usipanel qui a équipé de plus de 10.000 pièces de paroi plexiglas et polycarbonate les entreprises françaises ainsi que les véhicules de l'Elysée. " Il a fallu répondre à la demande et mettre de côté le reste ", indiquent les frères Chantriaux. " Il y avait une urgence du côté des entreprises et une crainte de ne pas être équipé à temps. On a dû augmenter notre personnel pour répondre à toutes les commandes ",

ajoutent-ils.

Toutefois, cet engouement ne s'est pas inscrit dans la durée. " On constate une baisse de la demande, tout le monde s'est d'ores et déjà équipé, notent les frères Chantriaux, les commandes en quantité conséquente pour les open-spaces, par exemple, se sont arrêtées il y a plus d'un mois. On sent bien que c'est les vacances et que le télétravail a été étendu ", déclarent les fondateurs d'Usipanel. L'intérêt pour ces parois de protection a diminué de telle sorte que pour ces deux toulousains, l'activité première d'usinage et de découpe de panneaux plastiques et bois a repris son cours. " Si l'on devait tourner exclusivement sur les produits de protection Covid, aujourd'hui, on ne fonctionnerait plus ", déclarent les frères Chantriaux. La société répond désormais aux demandes un peu plus précises comme des parois portables pour les itinérants.

Stock préventif de masques

Même son de cloche du côté des producteurs de masques. Récemment, afin de prévoir l'éventuelle survenue d'une seconde vague, le gouvernement a demandé aux entreprises la mise en place d'un stock de masques équivalent à dix semaines. " Nous préparons la rentrée et il y a un risque de re-circulation du virus ", a indiqué Agnès Pannier-Runacher, alors encore secrétaire d'Etat à l'Économie, lors d'une audition par la délégation aux entreprises du Sénat. Cette décision risque " d'entraîner une surconsommation ", s'inquiète Marc Sanchez. " Cela va créer des difficultés d'approvisionnement et forcément la hausse des prix. Nos adhérents rencontrent des difficultés à se fournir en masques et les différences de prix sont parfois conséquentes selon les types d'activités ", détaille le secrétaire général du SDI.

Agnès Pannier-Runacher a également rappelé " que nous avons désormais des producteurs français". Pour Stéphane Boissonnade, fondateur et dirigeant du site web masques-tissus, fournisseur agréé par l'État, la demande du masque à usage unique était considérable pendant le confinement au point où il a été difficile pour cette entreprise de textile d'y répondre. Désormais, " on se rend bien compte que les salariés sont en vacances, on sent que les entreprises ne sont pas pressées ", explique-t-il. Pourtant, avec cet appel du gouvernement à la constitution de stocks, " en septembre, tout le monde va vouloir des masques en même temps et ça risque d'exploser ", s'inquiète Stéphane Boissonnade.

Emergence de nouvelles solutions

De manière globale, l'inquiétude est de mise et les entreprises anticipent. Selon la dernière enquête OpinionWay pour la Fondation d'entreprise MMA des Entrepreneurs du Futur menée du 12 au 22 juin, 44% des chefs d'entreprises se disent inquiets pour l'avenir.

De nouvelles solutions de protections suscitent l'intérêt des entrepreneurs à l'image de la désinfection par lampe UVC LED, jusqu'alors utilisée dans le domaine médical et dans la stérilisation de l'eau. Victor Vincentz, gérant de Concept-Light, une entreprise spécialisée dans les solutions d'éclairage pour les professionnels, a vu une nouvelle clientèle émerger du confinement. La société met au point une solution de désinfection Steril UV+ et Steril UV à destination des professionnels.

L'appareil promet " d'éliminer les virus, bactéries, acariens et autres micro-organismes nocifs ", dévoile le gérant. Bien que la livraison de ce produit ne soit prévue qu'en septembre prochain, Victor Vincentz indique avoir d'ores et déjà plusieurs précommandes. Le prix de l'appareil n'est pas encore défini, mais il devrait permettre de réduire les coûts en produits chimiques d'entretien. " Ces solutions permettent de rassurer les clients mais également les collaborateurs. Que ce soit pour des open-spaces, de cabinets médicaux et même des restaurants, on constate un large spectre de clients fortement intéressés à la fois par l'efficacité de la technologie UV mais aussi par l'aspect éco-responsable du produit ", explique-t-il. Bien que cette solution permette une désinfection complète des locaux, la reprise de la pandémie compromet tout de même le retour au bureau.

“Intégrer au mieux le télétravail”

Le télétravail pourrait rester la norme à la rentrée. Les entreprises anticipent d'ailleurs cette

pérennisation du travail à distance. Si elles ont été prises de court lors de la première mise en confinement, c'est désormais avec une meilleure connaissance de leurs besoins qu'elles s'équipent. Le boom du télétravail s'est accompagné d'une vague de piratages, principalement car les " systèmes informatiques des entreprises n'ont pas été pensés pour cette utilisation-là ", indique Jean Barret-Castan, PDG de CoperBee.

Pour cette société toulousaine de consulting informatique et de services du numérique l'intérêt pour des solutions de travail à distance est indéniable. " Les entreprises ont bien compris les enjeux d'avoir un bon système informatique on est passé de 5 clients à plus de 40, tous secteurs confondus ", explique Jean Barret-Castan. " Il est important d'avoir les bons outils. Pour ce faire, il faut repenser les solutions pour intégrer au mieux le télétravail ", ajoute-t-il

Lire aussiLe télétravail va-t-il devenir la nouvelle norme d'organisation du travail dans les entreprises?

Du côté de Talkspirit, plateforme collaborative française pour les entreprises, on compte désormais plus de 500 clients en Hexagone. " Le coronavirus a permis de développer des usages de manière très intense, l'activité a été multipliée par 10 sur les chats et par 50 sur les vidéoconférences ", explique Philippe Pinault, PDG de Talkspirit.

Là encore, malgré une baisse d'activité que le directeur pense devoir au déconfinement et autres congés d'été, " les usages restent plus importants que la période d'avant covid ", indique-t-il. Ce sont des nouvelles façons de travailler " qui vont s'installer, car on s'est aperçu du gain en temps et en performances que cela générerait", ajoute Philippe Pinault. " Un retour en arrière serait difficile, les entreprises se préparent à se remettre en télétravail. De notre côté, en tout cas, on sent beaucoup d'intérêt ", conclut-il.

" Un reconfinement ne serait pas viable "

"La sécurité sanitaire primera toujours, mais on ne peut pas se permettre un deuxième confinement sur le plan économique", affirmait Dominique Carlac'h, vice-présidente du Medef au micro de franceinfo. **Une déclaration qui fait écho du côté du SDI, un deuxième épisode de confinement ne serait pas viable économiquement, " même pour de plus grosses entreprises ", indique Marc Sanchez.**

Lire aussiComment les TPE peuvent échapper à la vague de faillites

Selon la dernière analyse du SDI, 18% de TPE ont l'intention de procéder à une compression de personnel, cela représente près de 300.000 emplois en passe de disparaître. À cela s'ajoute, 375.000 emplois directement menacés en cas de poursuite de l'activité dans ces conditions ou d'absence de soutien aux entreprises. " Il est impossible pour notre économie de revivre deux mois de confinement total, c'est une chose qu'on ne peut envisager en tant que chef d'entreprise parce qu'on n'y survivra pas ", déclare Marc Sanchez.

Le plan de relance du gouvernement pour les entreprises sera présenté le 25 août en conseil des ministres. L'avenir n'est pas assuré, mais les organisations patronales espèrent une " prolongation des dispositifs de soutien ".